

Classe « 420 » - Avenant 1 au Règlement sportif 2022/2023

OBJET :

- Cet avenant est consécutif à l'annonce tardive par la 420 Sailing Class Association de la localisation dans l'hémisphère sud du Championnat du Monde 2024. Il a pour but d'organiser, au cours de l'année 2023, les sélections des équipages pour la représentation nationale au Championnat du Monde 2024.
- Les deux épreuves, Championnat du Monde Féminin (Ladies ou F) et Championnat du Monde Masculin Mixte (Open ou MM), sont sans limites d'âge. Elles se dérouleront au Brésil (dates et lieux à venir)


Mode de sélection

- Les places seront attribuées de la façon suivante, dans l'ordre et suivant les règles de classement précisées au § 2.4
- **L'UNIQUA accordera la sélection à :**
 - 5 équipages MM
 - 3 équipages F
 - 1 équipage U17 MM
 - 1 équipage U17 F
- **Sont sélectionnés dans l'ordre et à concurrence de 3 équipages Féminins**
 - 1) placés dans les 10 au championnat du monde 2023 dans l'ordre du classement
 - 2) placés dans les 25 au national d'automne 2023 dans l'ordre du classement
- **Sont sélectionnés dans l'ordre et à concurrence de 5 équipages Masculin&Mixte**
 - 1) placés dans les 10 au championnat du monde 2023 dans l'ordre du classement
 - 2) placés dans les 25 au national d'automne 2023 dans l'ordre du classement
- **Est sélectionné dans l'ordre un équipage U17 Féminin**
 - 1) placé dans les 10 au championnat du monde 2023 dans l'ordre du classement
 - 2) placé dans les 25 au national d'automne 2023 dans l'ordre du classement
- **Est sélectionné dans l'ordre un équipage U17 Masculin&Mixte**
 - 1) placé dans les 10 au championnat du monde 2023 dans l'ordre du classement
 - 2) placé dans les 25 au national d'automne 2023 dans l'ordre du classement
- **SI un équipage U17 en 2023 passe U19 en 2024**, alors il ne pourra être sélectionné que sur le national d'automne
- **Candidatures**
- Les candidatures seront ouvertes le 1 juin 2023 et fermées le 30 juin 2023 (l'acompte devant être reçu dans cette période). Un acte de candidature aux sélections est obligatoire pour l'équipage qui devra être à jour de son adhésion et ne pas avoir de dette envers l'UNIQUA. Il devra être effectué en ligne par l'un des deux équipiers sur son compte sur le site internet de l'Uniqua. La candidature sera validée seulement une fois que les frais de pré-inscription de l'équipage seront payés (remboursés aux non

sélectionnés). La candidature de l'équipage vaut acte d'engagement sur les conditions de participation aux championnats internationaux.



Le secrétaire général
Hervé Lohier



La trésorière
Vanessa Sassian Belmonte